

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/04/2012

Réception par le Prefet : 16/04/2012

Publication : 20/04/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-4-6-1

Séance du vendredi 13 avril 2012

GERPLAN MISE EN OEUVRE D' ACTIONS C244 C751

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-6-9 du 8 décembre 2011 relative aux Budget Primitif 2012 – Cadre de Vie,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable et d'attribuer une subvention :

- à la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach pour l'amélioration de l'accès aux fermes Bruckenwald (NIEDERBURCK) et Fennemat (DOLLEREN), dont le montant serait de 20.481,60 € (montant éligible de 51.204 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C244, chapitre 204, nature 204142, fonction 74 ;
- à la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun pour la sensibilisation des enfants et des adultes à l'environnement, dont le montant serait de 1.500 € (montant éligible de 3.000 €, taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03954	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN Sensibilisation des enfants et adultes à l'environnement Montant subventionnable : 3 000,00 Taux : 50%	1 500,00
Total		1 500,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012

Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU03992	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX Amélioration de l'accès aux fermes Bruckenwald et Fennemat	51 204,00	40%	20 481,60
			Total	20 481,60